

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Chargé de
mission ville et développement durable

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Aménagement du territoire et urbanisme*, spécialité *Chargé de mission ville et développement durable*, ouverte en 2013 et portée par la faculté des sciences sociales de l'Université de Strasbourg (Unistra), appartient aux formations du champ *Sciences humaines et sociales*.

L'aménagement urbain et les politiques urbaines, le développement durable et l'environnement représentent les domaines interdépendants qui sont au cœur de cette LP. Le diplôme a pour objectifs la maîtrise des approches en sciences sociales de la ville et de l'environnement, des méthodes d'analyse en sociologie, en urbanisme et aménagement, sans oublier la maîtrise des pratiques de l'enquête et de l'étude en sciences sociales. En particulier, les diplômés doivent être capables d'organiser et de réaliser des projets territoriaux en facilitant la coopération entre différents acteurs. L'acquisition de ces compétences permet aux diplômés de viser plusieurs types d'emploi du niveau cadre intermédiaire, notamment dans les domaines du développement durable et de l'écologie.

La formation se fait en présentiel sur deux semestres. Elle est caractérisée par des enseignements disciplinaires et méthodologiques et par une importante dimension appliquée autour d'un projet tuteuré pendant le premier semestre et un stage qui se déroule au deuxième semestre. Ces enseignements sont assurés par une équipe composée d'universitaires et de professionnels du milieu socio-économique. L'évaluation des étudiants est effectuée par le système du contrôle continu intégral avec session de rattrapage.

Analyse

Objectifs

L'objectif principal de cette licence professionnelle est de former des chargés de mission travaillant sur les thématiques du développement durable, de l'environnement et de l'aménagement urbain, avec une forte orientation sciences sociales. La formation propose une réflexion intellectuelle sur ces questions ainsi qu'une partie plus « opérationnelle » concernant les rôles (parfois conflictuels) de différents acteurs (collectivités, habitants, riverains...) et les projets territoriaux du développement durable. Elle permet aux étudiants d'acquérir des connaissances des approches des sciences sociales par rapport à la ville et à l'environnement, des méthodes d'analyse (quantitatives et qualitatives) et les pratiques d'enquêtes en sciences sociales, ainsi que des connaissances de base sur le cadre législatif et réglementaire en matière de politique urbaine durable. En même temps, la LP permet l'acquisition de plusieurs compétences professionnelles liées par exemple à une capacité de problématiser et d'analyser, d'appliquer les méthodologies, et d'animer et de gérer des projets. Plusieurs métiers sont visés par la formation au niveau de cadre intermédiaire (animateur territorial, chargé de projet, médiateur territorial, animateur développement durable, etc.). Les objectifs de la formation sont bien en phase avec les emplois visés.

Organisation
<p>La formation est composée de 11 unités d'enseignement (UE), réparties de manière égale entre les deux semestres (en termes de nombre de crédits ECTS (European Credit Transfer System)). Suite à une UE introductive (mise à niveau), cinq des UE suivantes sont consacrées au socle de connaissances du diplôme - la ville, les politiques environnementales, le développement durable urbain et l'économie sociale et solidaire -, représentant au total un peu plus de 50 % du volume horaire total, ce qui est tout à fait raisonnable. Trois UE supplémentaires traitent des aspects méthodologiques et les langues vivantes. Enfin, les deux UE restantes concernent le projet tuteuré et le stage qui à lui seul compte pour 12 ECTS. Au total, cela correspond à 570 heures d'enseignement, dont 140 heures de travail effectif pour projet tuteuré sur le premier semestre. Certains cours thématiques sont ouverts aux étudiants en troisième année de licence généraliste (L3) suivant d'autres diplômes, comme c'est le cas pour le parcours sociologie. En revanche, il est surprenant qu'il n'existe pas de synergies (en termes de mutualisation de cours, par exemple) avec la licence <i>Géographie et aménagement</i>.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>L'insertion de cette formation dans le paysage universitaire régional et national est bien expliquée dans le dossier d'autoévaluation. À Strasbourg, il n'y a pas de concurrence entre les LP proposées par l'université et ce constat s'applique en général à la région du « Grand Est » (académies de Strasbourg, Nancy-Metz, Reims, Besançon). Sur l'ensemble du reste du territoire français, seules sept formations similaires sont identifiées (à Aix-Marseille, Toulouse, Paris et Perpignan par exemple), toutes éloignées de Strasbourg. En plus, l'offre strasbourgeoise a l'originalité d'accorder une place importante à la médiation et à la question de l'acceptation des projets durables urbains par les populations locales. Avec l'accent clairement mis sur la professionnalisation, il est normal que des liens forts soient tissés avec le milieu socio-économique. Plusieurs partenaires locaux, notamment dans le secteur public, sont identifiés comme impliqués dans la LP ; parmi ces partenaires on trouve, par exemple, L'Eurométropole de Strasbourg, la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) et la Chambre régionale d'économie sociale et solidaire. Malgré son orientation professionnelle, la LP a cherché à développer des liens avec la recherche et notamment avec le laboratoire Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (SAGE), unité mixte de recherche (UMR) 7363. Globalement, la formation est bien identifiée dans ces différents environnements.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est composée d'une vingtaine de personnes. Sept personnes (dont un professeur, cinq maîtres de conférences (MCF) et un MCF associé) sont enseignants-chercheurs de l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional (IUAR). Elles viennent toutes de la discipline de la sociologie. Les universitaires travaillent également avec des professionnels (13), venant d'une pluralité de structures locales (administrations de l'Etat, milieu associatif et monde économique), et trois autres enseignants extérieurs. L'équipe est diversifiée mais une plus grande interdisciplinarité serait souhaitable, en intégrant notamment des aménagistes et des urbanistes. Les professionnels, pourtant plus nombreux que les enseignants-chercheurs, n'assurent qu'un peu plus de 30 % du volume d'heures dispensées. La formation est pilotée par un enseignant-chercheur, et l'équipe pédagogique se réunit au moins deux fois par an ; un délégué étudiant élu assiste à ces réunions. Globalement, il s'agit une équipe compétente et bien intégrée dans l'université.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Pour le moment, il existe peu de recul sur l'évolution des effectifs et le devenir des diplômés à cause du caractère récent de la formation (la première promotion date de 2013-2014). Néanmoins, la demande pour la formation est forte (avec 94 candidatures reçues en 2015-2016) et en augmentation (64 dossiers en 2013-2014). Suite à la sélection des candidats, la promotion comptait 25 étudiants en 2015-2016. Peu d'informations sont fournies sur le devenir des diplômés, notamment par rapport à l'insertion professionnelle, ce qui est assez paradoxal étant donné l'objectif de la formation. Par conséquent, il est difficile de déterminer si les emplois visés par la formation sont réellement accessibles aux étudiants. En revanche, sur les 15 diplômés de 2014-2015, 7 se sont inscrits en master (d'urbanisme et aménagement ou encore de sciences sociales du sport), proportion de poursuite d'études trop élevée pour ce type de formation.</p>

Place de la recherche
<p>La formation est adossée au laboratoire SAGE qui joue un rôle central dans la pédagogie de cette LP, notamment en relation avec l'axe de recherche « dynamiques territoriales, villes et mobilités ». De manière plus générale, une partie des recherches menées au sein de ce laboratoire accorde une importance particulière à la sociologie des acteurs, la mise en œuvre des normes et des dispositifs publics, ainsi que les dynamiques de territorialisation qui en résultent à différentes échelles. Logiquement, les étudiants bénéficient des interventions des enseignants-chercheurs et chercheurs de ce laboratoire pour les cours, travaux dirigés (TD), projets tuteurés et stages. Les étudiants sont invités également à participer à « la vie du laboratoire » notamment en assistant aux différents séminaires et conférences qu'il organise. Sans que les étudiants soient impliqués directement dans les programmes de recherche, ils peuvent bénéficier du fait d'étudier dans un environnement de recherche, et de l'utilisation de différentes approches conceptuelles et méthodologiques.</p>
Place de la professionnalisation
<p>L'acquisition de compétences professionnelles est au cœur de la formation ; celles-ci sont centrées autour des compétences analytiques et rédactionnelles, des compétences techniques et des capacités à animer et gérer des projets. Toutes ces compétences et leur déclinaison sont bien explicitées dans le dossier. Pour contribuer à leur acquisition, la formation s'appuie sur le milieu socio-professionnel et les coopérations ou partenariats qui peuvent exister avec des entreprises ou institutions locales. Jusqu'à présent, les relations semblent particulièrement bien développées avec le Conseil départemental du Bas-Rhin et l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) avec laquelle une convention pluriannuelle de collaboration est en cours de signature. Il serait important de poursuivre ces initiatives à l'avenir, notamment en élargissant la palette des structures associées à la formation (en incluant, par exemple, les entreprises du secteur privé). La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est bien renseignée, indiquant clairement les éléments de compétences acquis et les types d'emplois accessibles par ce diplôme.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les projets tuteurés et les stages sont des éléments centraux de la formation, notamment en mettant l'étudiant en situation professionnelle. Cette dimension est bien intégrée dans la formation. Le projet tuteuré, qui se déroule au premier semestre et compte pour six ECTS, s'effectue en groupe à partir d'un minimum de cinq étudiants. Chaque groupe doit répondre à un problème réel proposé par le commanditaire de l'étude (par exemple, l'EMS). Suite à un rendu intermédiaire, une soutenance collective est organisée devant les étudiants et les accompagnateurs à la fin du travail. Quant au stage, il est réalisé au deuxième semestre et dure un minimum de trois mois. Il a lieu en général dans les structures associatives, des organismes professionnels, les entreprises ou les collectivités territoriales. Il aurait été intéressant que le dossier fournisse plus d'informations sur ces structures. Le stage est évalué par une soutenance orale en présence du tuteur universitaire et du maître de stage. Etant donné l'importance de ces deux dispositifs pour la professionnalisation, il semblerait judicieux de proposer plus de temps pour la réalisation du projet tuteuré et de renforcer le suivi pédagogique des étudiants pour le stage.</p>
Place de l'international
<p>L'international est peu présent actuellement. Comme il est suggéré dans le dossier d'autoévaluation, il serait très intéressant de développer davantage des synergies avec la zone frontalière du Bade-Wurtemberg et le nord de la Suisse, en particulier pour les stages ou les projets tuteurés. D'autres pistes peuvent être explorées, telles que les sorties sur le terrain, l'invitation d'enseignants ou de professionnels étrangers ou des cours disciplinaires en langue étrangère. En ce qui concerne les langues, un enseignement de l'anglais ou de l'allemand, mutualisé avec la sociologie, est proposé au deuxième semestre mais seulement pour 12 heures. L'international mériterait donc d'être renforcé, surtout dans un contexte transfrontalier très riche.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement se fait sur dossier et l'admission à la formation est validée par un jury. L'objectif, maintenant atteint, est d'arriver à une promotion de 20 à 25 étudiants, conforme aux capacités d'accueil et de suivi des étudiants. Un des points positifs de cette licence provient des recrutements en dehors des licences générales, notamment les diplômés des formations supérieures courtes comme les titulaires d'un DUT (diplôme universitaire de technologie) ou d'un BTS (brevet de technicien supérieur). Dans le but d'aider les étudiants à réussir, une UE de mise à niveau est organisée au début du premier semestre qui offre en plus, en cas de besoin, des compléments de formation disciplinaires. En outre, dans le cadre des projets tuteurés et des stages, un suivi individualisé est proposé aux étudiants. Des passerelles existent, permettant notamment l'accueil d'étudiants de la licence de sciences sociales (sociologie et démographie, par exemple).</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation se fait en présentiel et est ouverte à la formation initiale et à la formation continue. Une variété d'approches pédagogiques est utilisée (cours, TD, tutorat, visites sur le terrain, par exemple). Il est possible aussi d'entamer une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE). Pour la formation continue, le dossier indique que les objectifs n'ont pas été atteints (sans préciser ces objectifs) et propose une amélioration de la communication avec les structures professionnelles afin d'augmenter le nombre de candidatures. Les étudiants en formation continue bénéficient aussi d'un tuteur dédié, comme ceux en VAE. La formation peut être adaptée également pour les étudiants ayant des contraintes particulières.</p> <p>En ce qui concerne le numérique, les enseignants et les étudiants ont accès à une plateforme Moodle permettant des interactions en ligne (mais sans plus de précisions dans le dossier). Une salle informatique est mise à disposition des étudiants et une partie des cours méthodologiques est consacrée à l'enseignement des outils informatiques (systèmes d'information géographiques, par exemple). Le numérique est bien présent et à sa juste place dans cette LP mais il n'est pas précisé si une certification en informatique est proposée.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le système d'évaluation des étudiants et de mise en place et de composition des jurys est clairement expliqué dans le dossier. Le jury se réunit à la suite de chaque semestre et pour la validation du diplôme. Pour chaque semestre, deux sessions d'examen sont organisées. L'évaluation des UE est conforme au règlement de l'université de Strasbourg et basée sur le contrôle continu intégral, ce qui implique un minimum de deux contrôles pour 3 ECTS ou trois pour 6 ECTS ; les règles de compensation sont bien indiquées, notamment le fait que chaque étudiant doit obtenir au moins 10/20 au projet tuteuré et au stage. Les contrôles ont l'avantage de prendre des formes diversifiées - dossiers, exercices écrits ou oraux, par exemple. En ce qui concerne le projet tuteuré et le stage, pour chacune de ces UE il y a une note à l'écrit et une autre à l'oral. Le système d'évaluation est bien lisible et adapté à la formation.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Il n'existe pas à l'université de Strasbourg de document formalisé pour effectuer un suivi de l'acquisition des compétences des étudiants. L'équipe pédagogique de chaque diplôme peut assurer partiellement ce suivi au travers des évaluations des UE et l'encadrement individuel des projets tuteurés ou du stage mais avec le risque d'avoir un suivi très hétérogène et incomplet. Par conséquent, il semblerait urgent de mettre en place un système formalisé de suivi des compétences au niveau de l'université (de type « portefeuille de compétences »). Le supplément au diplôme est correctement renseigné.</p>
Suivi des diplômés
<p>En théorie, un bon système de suivi des diplômés existe. Au niveau de l'université, l'ORESIPÉ (Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) réalise des enquêtes régulières sur l'insertion professionnelle à 18 mois et à 30 mois de l'obtention du diplôme. Au niveau des composantes, l'Institut d'urbanisme réalise des enquêtes complémentaires pour ses différents diplômes. En outre, les associations des étudiants (par exemple, le Mouvement associatif en sciences sociales - MASS) mènent leurs propres études sur l'insertion. Mais pour ce diplôme, aucun résultat fiable n'existe sur l'insertion professionnelle en raison du manque de recul suffisant et de l'absence d'enquête réalisée jusqu'à présent. Cependant, pour une LP nouvelle et innovatrice, il semblerait indispensable de pouvoir disposer d'informations, même partielles, sur l'avenir des diplômés afin de pouvoir évaluer l'intérêt de la formation.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Un conseil de perfectionnement existe depuis la création du diplôme. Il est composé d'enseignants (cinq membres), de professionnels (quatre membres) et d'étudiants (deux membres). Les rencontres sont régulières (à la fin de chaque semestre) et elles ont contribué aux ajustements envisageables du cursus (proposition de module de familiarisation avec les SIG, par exemple). Les conseils pédagogiques sont également organisés au moins deux fois par an entre les enseignants pour discuter du programme, et des réunions plénières ouvertes à l'ensemble des étudiants se tiennent chaque année pour recueillir leur avis sur les enseignements. En revanche, il n'y a pas de système d'évaluation des enseignements par questionnaire par les étudiants, et la représentation des étudiants au sein du conseil de perfectionnement est relativement minime. Il serait souhaitable de renforcer leur participation dans ces processus d'évaluation et d'ajustement. Cette LP n'est pas concernée par le système d'autoévaluation de l'université, suite au choix fait par les membres de la faculté de sciences sociales.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Originalité du projet pédagogique sur le plan local et national.
- Importance des dispositifs de projet tuteuré et de stage.
- Attractivité du diplôme.

Points faibles :

- Très peu d'information sur l'insertion professionnelle des étudiants (même si l'absence de recul peut se comprendre à cause de la jeunesse du diplôme) et nombre trop élevé de diplômés en poursuite d'études qui atteint près de la moitié de l'effectif pour les premières promotions.
- L'international très peu présent et place accordée à l'enseignement des langues étrangères trop modeste.
- Absence de portefeuille de compétences ou de dispositif similaire de suivi de l'acquisition des compétences.
- Peu de détails sur les structures extérieures qui proposent des projets d'étude ou qui accueillent les étudiants en stage ; réseau de partenaires professionnels limité.

Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *Chargé de mission ville et développement durable* est de bonne qualité et attractive. Il s'agit d'une formation originale dont les objectifs et l'organisation sont clairement exposés. Les enseignements sont assurés par une équipe compétente même si l'on peut s'interroger sur l'absence, parmi ses membres, d'urbanistes ou aménagistes, qui relèvent de la 24^{ème} section du CNU (Conseil national des universités). De la même manière, il est assez surprenant de constater l'absence de lien avec la faculté de géographie et d'aménagement. Cependant, l'un des points forts du diplôme est le dispositif de projet tuteuré et de stage.

À l'avenir, il serait important de mettre en place un portefeuille de compétences et de mieux connaître l'insertion professionnelle des étudiants. D'autre part, il serait utile de développer davantage les partenariats externes, notamment en étoffant et consolidant le réseau d'entreprises et de bureaux d'études. Des opportunités existent très clairement pour renforcer l'international, en particulier dans le cadre du Rhin supérieur, et en accordant plus de priorité à l'enseignement des langues étrangères. Enfin, pour mieux sécuriser ce diplôme à l'avenir, il faudrait ancrer - ou au moins rééquilibrer - davantage la LP vers un dispositif de fin de parcours universitaire, car en l'état la formation apparaît comme une passerelle vers une poursuite d'étude en masters.

Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Licence professionnelle
Spécialité : *Chargé de mission ville et développement durable*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Michel DENEKEN
Président

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Strasbourg, le 8/06/2017



Michel DENEKEN

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr